

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 37	Absents excusés : 5	Absents : 5	Pouvoir : 1
--	-----------------------------	--------------------------	------------------------	-------------	-------------

Date de convocation : 14 octobre 2014.

Vote(s) pour : 38
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du lundi 20 octobre 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 23 : Accord-cadre n° 1301 relatif à la fourniture de gaz naturel (achat, transport, distribution et stockage) et services associés.

Rapporteur : Monsieur BAUCHEZ

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'article L. 445-4 du Code de l'Energie,
VU le groupement de commande permanent relatif à la fourniture de gaz naturel et services associés,
VU le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 76,
VU l'accord-cadre n° 1301, sans montant minimum et sans montant maximum, relatif à la fourniture de gaz naturel (achat, transport, distribution et stockage) et services associés,
VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 20 octobre 2014 d'attribuer l'accord-cadre multi-attributaires d'une durée de quatre années aux sociétés suivantes :

- La société GAZ DE BORDEAUX située 6 place de Ravezies à Bordeaux (33075),
- La société EDF COMMERCE REGION EST située 5 rue Saint-Léon à Nancy (54000),
- La société DIRECT ENERGIE située 2 bis rue Louis Armand à Paris (75725),
- La société GDF SUEZ Énergies France Entreprises & Collectivités située 6 rue Franiatte à Montigny-lès-Metz (57954),

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'accord-cadre n° 1301 avec les sociétés retenues par la Commission d'Appel d'Offres, ainsi que chacun des marchés subséquents avec l'attributaire qui sera désigné par la Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait conforme
Metz, le 21 octobre 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

